

On s'abonne Lyon , place Saint-Jean, N.º 5; et chez tous les Libraires et Directeurs des Pos-



Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'an-

22 NOVEMBRE 1821,

née.

EXTÉRIEUR. ANGLETERRE. LONDRES, le 16 novembre.

Fonds publics. — 5 p. 010 réduits, 77 118. — 5 p. 010 cons. 78. — 5 et 112 p. 010. 87 718. 4 p. 010. 96 112. 5 p. 010, 111 118. Les hons Danois se sont vendus hier, de 80 à 80 112, quoique le contrat qui a été conclu à Londres, n'ait pas encore été ratifié par le roi de Danemarck; mais les ventes se font conditionnellement à cette ratification, qui est attendue par le prochain

courrier. Le Times relève une erreur qu'il a commise en disant que le Danemarck pourrait augmenter son emprunt de trois millions. en 1825, aux mêmes conditions. Il peut seulement l'augmenter d'un million et demi, sur les mêmes cautions, qui sont les droits et revenus de ses îles d'Amérique; laissant les conditions à faire aux contractans d'alors, qui pourront fort bien n'être pas les mêmes qu'aujourd'hui.

C'est la maison F. A. Halderman et Sons qui a pris la totalité de l'emprunt introduit sur la place. Nous croyons aussi que la portion de devidende, qui doit être payée en Marcs-Banco, le sera à Londres.

-Avant-hier , à trois heures, Sa Majesté a reçu dans son pa-

-avant-mer, a trois neures, sa majeste à reed dans son pa-lais de Palh-Malle tous les grands dignitaires de sa Maison. Sir Hudson Love lui a été présenté à son retour du gouver-mement de Ste.-Hélène, ainsi que Sir Thomas Hidop, common-dant en chef à Madras, à son retour en Anglelerre.

La neige est tombée en si grande abondance dans la nuit du 10 au 11 de de ce mois à l'est et au nord de Langholm qu'elle a enseveli plasieurs centaines de moutons; l'on craignait qu'un grand nombre qui n'avaient pas pu encore être retirés de dessous la neige, ne fussent étoufiés. (Times.)

— D'après les papiers américains il paraît que les mêmes diffi-cultés qui avait été faites à Pensacola de délivrer les archives aux autorités américaines, par les Espagnols, se sont renouvelées à Saint-Augustin. On ne conçoit pas le motif d'une pareille con-

PAYS-BAS.

BRUXELLES, 16 novembre.

— L'affiche des causes de la session de la cour de cassation en matière correctionnelle, qui s'ouvrira le 19 de ce mois, offre des affaires dignes de fixer l'attention publique : celle de M l'avocat Tarte cadet, et la cause du pourvoi de M. le procureurgénéral, demandeur, contre M. Maubach, seront appelées les premières.

— Le comte de Gorttorp (l'ancien roi de Suède), a reçu der-nièrement, dans une petite ville sur le Rhin, un courrier qui paraît avoir fait changer quelques dispositions de voyage faits par ce prince.

Il y a da mouvement dans le cabinet de Stockholm. Le roi travaille beaucoup, l'envoi des courriers est fréquent. L'opinion de la capitale est taut soit peu inquiète. La Norwége témoigne du mécontentement depuis le mauvais accueil fait au vœu des états sur la suppression de la roblesse.

AUTRICHE.

TRIESTE, le 2 novembre.

Aujourd'hui encore des navires marchands, venant directement de Zante et de Corfou, ont apporté des nouvelles confirmatives de celles que nous reçûmes hierpar d'antres bâtimens marchands, d'une victoire remportée par les Grecs sur une partie de la flotte Ottomane. Voici quelques détails sur cet événement.

Un engagement a eu lieu entre l'escadre grecque et une division de la floite Ottomane dans les journées des 16 et 17 octobre.

Par le moyen d'un brûlot, les Grees sont parvenus à mettre le feu à une frégate ottomane. D'autres brûlots, lancés à propos, paraissent avoir de la lancée de lancée de la lancée de lancée de la lancée paraissent avoir mis le désordre dans la division ennemie. Celleci fut mise en fuite et perdit douze vaisscaux de transport. Les Grees la nome fuite et perdit douze vaisscaux de transport. Grecs la poursuivirent pendant toute la journée du 17 octobre; ce ne fut qu'à l'aide de la nuit que les Turcs parvinrent à se dégager et à continuer leur retraite vers le port de Zante, où une partie de leurs vaisseaux démâtés et en très-mauvais état, arrivais et au maisseaux de leurs vaisseaux de

Son arrivée dans ce port devint le signal d'un désordre dont les suites pourraient devenir fort graves. A la vue de l'escadre

grecque qui poursuivait celle des Ottomans, le peuple de Zante courut aux armes pour empêcher cette dernière d'entrer dans le port. Mais la garnison anglaise prit le parti de l'escadre fugitive, et dissipa les attroupemens. Dix-sept des habitans de Zante ont perdu la vie dans cette escarmouche (1).

La loi martiale a été sur le champ proclamée dans toute l'ile. On a ordenné le désarmement des habitans. TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, le 21 octobre.

La consternation règne depuis quelques jours dans cette capi-tale. On y parle publiquement des désastres que les troupes tur-ques ont éprouvés en dernier lieu, depuis la Morée jusqu'à Larissa. On a la certitude qu'elles ont été complètement défaites par les Grees et par Ali-Pacha, qui fait définitivement cause commune avec eux. Deux pachas ont été tués, et l'on ajoute même qu'un troisième a été grièvement blessé.

Ou pense bien que depuis les nouveaux succès des Grecs, les représailles ont été terribles. Leurs forces se sont considérablement accrues depuis quelque tems; ils ont défait quatre corps d'armée. Jamais combat ne fut plus opiniâtre et plus terrible; on s'est battu neuf jours de suite sans interruption et sans prendre, pour ainsi-dire, derepos. Le succèsa été décidé par un certain Antar, commandant les Grecs de la Thessalie, patrie d'Ali-Pacha. Celui-ci est débloqué, et se bat avec toute la fureur du désespoir et de la vengeance qu'excite en lui la mort de ses deux

L'inquiétude est générale ici; les Tarcs renforcent leur armement. Le succès des Grees est un événement marquant, et ouvre une nouvelle ère à l'histoire. Les Turcs sont dans une position fàcheuse; il est difficile de commettre plus de fautes qu'ils ont fait, depuis le commencement des troubles.

Du 22. L'arrivée du capitaine Bergamine avec pavillon russe a beaucoup réjoui la Porte et le peuple. Sur-le-champ on en a tiré des augures favorables à la paix. Rien ne pouvait venir plus à propos pour faire diversion aux terribles nouvelles d'Albanie. C'est sans doute pour distraire les esprits qu'on a répandu ce matin le bruit que la flotte turque avait débloqué l'escadre du capitan-bey, qui se trouvait dans le golfe de Lepante, et qu'elle avait capturé vingt navires grecs, d'autres disent même cinquante. On ajoute que les Idriotes et les Ipsariotes étaient rentrés dans leurs ports, et qu'il y avait des propositions d'accommodement, quoique d'abord la Porte ait formellement refusé de s'y prêter.

PARIS', 19 novembre.

S. M. a entendu la messe dans ses appartemens.

Pendant la matinée, le Roi a travaillé avec M. Siméon, ministre de l'intérieur.

M. Briagiol a en l'honneur de présenter au Roi les poésies de

Pétrarque, avec de nouveaux commentaires.

Après la messe, il y a eu réception des hommes, et dans la

soirée, celle des dames. Pendant l'après-midi, le Roi a travaillé avec M. le duc de Richelieu, président du conseil des ministres

Les princes sont partis ce matin pour aller chasser dans les environs de Versailles.

MADAME et S. A. R. madame la duchesse de Berry, sont sorties pour aller se promener au bois de Boulogne. Les enfans de France ont été à Bagatelle.

- On a distribué à MM. les députés une opinion de M. Fournas sur la nécessité de réformer plusieurs articles du réglement; et l'on dit que cet honorable membre se propose d'en faire l'objet

d'une proposition en forme, lorsque la chambre sera constituée.

Le général Rapp est pleuré de tous les villages de l'Alsace.

Il n'était pas autour de lui un désastre, une infortune que ses bienfaits ne cherchassent à réparer. C'était un tableau attendrissant que de voir ainsi la gloire soulager le malheur.

⁽¹⁾ Nous sommes fondés à donter de l'entière exactitude de ce rapport. Il est certain qu'un aviso, parti de Zante, le 21 octobre, a apporté à Londes des dépèches sur l'évenement qui en est l'objet. Ces dépèches ne font men ion que d'un seul brick de guerre ture, poursuivi par treize bâtimens giecs; ce brick, après un combat de sept heures, s'est laissé échouer sur la plage de Chéri, près de Zante. Le peuple de Zante s'était autroupé au nombre de 2 ophommes en armes. Ce qui est dit de la proclamation de la foi martiale, dans l'île, est exact. dans l'île, est exact.

Cet illustre guerrier est mort avec un courage admirable, et, comme nous l'avons déjà dit, sa dernière parole a été pour son Roi.

- -MM. les secrétaires et les personnes attachées à l'ambassade française à Constantinople, doivent être rendus à Marseille le 25, pour s'embarquer sur le vaisseau de guerre le Colosse, de 70 canons, si ce hâtiment se trouve en état, pour les premiers jours de décembre.
- Le lieutenant colonel Maziau a été conduit ce matin au palais de la chambre des pairs; il habite la chambre qu'a occupée le maréchal Ney, dès le matin on avait pris pour le service militaire intérieur et extérieur du Luxembourg, les mêmes dispositions que celles qui ont eu lieu lors du dernier procès. On assure que les audiences de cette cause dureront neuf jours.
- Dimanche soir à huit heures, un particulier s'est présenté chez un changeur de monnaies, établi dans un des passages environnans du Palais-Royal: Changez-moi ciuq francs, dit-il; mais à peine le gaichet est-il ouvert, qu'il s'empare d'une sibyle contenant environ 3,000 francs en or, et s'enfuit. Le propriétaire erie au voleur ; aussitôt une douzaine de personnes accourent à ses cris, entourent sa boutique, plaignent son malheur, s'extasient sur la hardiesse d'un tel coup et forment mille conjetures. Ces personnes étaient probablement les compères du principal acteur de cette scène , car il s'est échappé, et l'on ne pent se faire une idée de la promptitude avec laquelle elles se sont empressées à faire foule, et avec quel art elles ont cherché à détourner l'attention du but principal, celui de poursuivre le

On croit que M. l'évêque de Strasbourg sera probablement bientôt promu au cardinalat : l'usage étant depuis longtems que le grand aumônier de France soit décoré du chapeau. Il parât certain, en outre, que M. l'abbé Frayssinous sera adjoint à M. de Croï pour le travail relatif à la présentation aux bénéfices et aux autres efficieus capitéinstiques qui étaient dere bénéfices, et aux autres affaires ecclésiastiques qui étaient dans les attributions de M. le cardinal de Périgord.

Le dix-huitième tirage des obligations de la ville de Paris

se fera à l'hôtel-de-ville, samedi, premier décembre prochain. A ce tirage il sera extrait de la roue 6/2 numéros, nombre égal à celui des obligations à rembourser en capital, intérets et

primes, le premier janvier prochain.

Les lots affectés aux obligations qui sortiront à ce tirage, s'élè-

vent en totalité à la somme de 67,945 fr.

En voici les principaux :

Au 1er numéro sortant, 52,000 fr.; au 2e, 12,000 fr.; au

Se, 6,000 fr.; au 4°. 5,000 fr.; au 2°, 12,000 fr.; au 5°, 6,000 fr.; au 4°. 5,000 fr.

Sur les 53,000 obligations émises par la ville de Paris, il en a déjà été extrait aux 17 tirages précédens, 9,845.

Reste 25,157 numéros, entre lesquels s'opérera le tirage du premier décembre. -Ou annouce la prochaine publication d'un ouvrage politique

de M. de Barante, pair de France, intitulé des Communes et de l'Aristocratie.

Extrait d'une lettre de M. Pariset, à M.me Pariset.

Barcelone, le 7 aovembre, onze heures du matin.

« Chère amie, je suis, grâce à Dieu, plein de santé; quelques bonnes doses de vin de Madère au quinquina ont tranché la question, et je recommence à vivre, car je ne vivais pas. Me voilà donc debout depuis hier, allant le matin à l'hôpital, mettant la main aux dissections, puis le reste du jour écrivan t et courant la ville, sur-tout visitant les couvens. C'est là que la mori escortait les pauvres pères qui allaient confesser les ma-

« Ce que j'ai vu aujourd'hui ne peut se décrire : que de maisons vides du haut en bas! les portes en sont ouvertes, personne n'y entre, ou bien on voit sur ces portes la fatale barre

de bois qu'on y a clouée comme un sceau que la mort y a mis. Unel silence! quelle vaste ruine!..... « Voici notre marche : Vendredi 16 novembre, nous quittons cette ville de deuil, nous nous établissons sur les montagnes, à deux lieues de là, dans un monastère. Nous y passons vingt jours de quarantaine, nous y écrivons notre mémoire; au bont de ces vingt jours, nous partons pour le Perthuis, le premier l'eu de France!.... Là nous passons vingt, trente ou quarante jours, je ne sais: Le ministère prononcera....
« M. Bally commence à se lever. »

PETITE CHRONIQUE.

Léonidas qui, accablé par le nombre, sut trouver une mort héroïque aux Thermopyles, paraîtra sous peu de tems aux Fran-cais, escorté de tous les braves de ce théâtre. Ces modernes Spartiates, dirigés par M. Pichat, espèrent triompher de tous les obstacles. Des ordres sont donnés pour s'emparer de tous les défilés. Plus heureux que le guerrier de Sparte, de nombreux alliés doivent soutenir ce nouveau Léonidas. M. Pichat, a, dit-on, convoqué tous les Romains du lustre pour les opposer aux Persans qui viendraient les attaquer dans les Thermopyles du Théâtre-Francais.

- Maître François Rahelais, dans son admirable et burlesque chef-d'œuvre, cite 215 jeux qui servaient à distraire l'enfance de

Gargantua. De nos jours les jeux sont diminues, on en compte beaucoup moins, et chaque classe de la société a choisi le sien. Ainsi par exemple nos banquiers jouent à la bascule; les méde. cins au Colin-maillard, les ambitieux à pair-ou-non, les académiciens au 30 et 40, nos professeurs à l'écarté, nos romanciers a la drogue, nos commerçans aux échecs, nos grands acteurs aux marionnettes, nos chanteurs au casse-tête, nos danseurs d'opéra au toutou, et le public, selon sou habitude, au saute-moutou.

-Remarquez-vous ce Monsieur qui marche avec dignité et salue tout le monde d'un mouvement de tête ! Il faut que ce soit un grand personnage; car, il a l'air bien gonflé de son mérité, et cenx qui l'abordent paraissent bien convaincus de sa supérionie, si j'en juge par leur tenue de solliciteurs.-Parlez bas, c'est un ides messieurs de la Comédie-Française.—Ah! c'est un comédien !-Vouz n'avez donc pas entendu, c'est un des messieurs de la Comédie-Française; ceux qui le saluent sont probablement des auteurs qui veulent être joués, par faveur, avant les vingt ans obligés entre la réception et la représentation.

Quatre auteurs de mélodrame sont en procès, pour savoir le-

quel obtiendra les honneurs de la primauté;

Mais corsaires contre corsaires

Ne font pas leurs affaires; et la cause vient d'être portée devant les comparses et les directeurs des théâtres du boulevard. Ne serait ce pas l'occasion de

teurs des théâtres du boulevard. Ne serait-ce pas l'occasion de rappeler cettte ancienne épigramme?

On vient de me voler! — Que je plains ton malheur!

Un mélodrame entier! — Que je plains le voleur!

— Un des acteurs les plus spirituels du Vaudeville, indigné de ce que l'on avait ôté à Henry l'emploi des amoureux, disait à un de ses amis: Notre théâtre vient d'engager, pour remplacer un acteur qui, depuis trente ans, joue avec tant de chaleur les premiers amoureux, un novice de 22 ans.

mi acteur qui, ut puis treine dus, joue avec tant de chateur les pre-miers amoureux, un novice de 22 ans.

— Il est vraiment inoui que dans un pays galant, comme Paris se pique de l'être, on n'ait pas songé à la délivrance des femmes turques dans le cas où ces vilains barbus de musulmans seraient rejetés de l'autre côté du Bosphore. Ce serait cependant un bien beau sujet à traiter dans un temps où l'insluence des femmes s'étend jusques sur les choses les plus sérieuses. Ici, nous avons des idées charmantes sur ce que doit être un harem, et l'Opéra ne manque guère, une fois la semaiue, de nous montrer celui du pacha de la Caravane. Nos jolies nymphes s'y disputent les honneurs du mouchoir en présence de tous les sultans du balcon. Vendredi dernier on a joué cet opéra si rebatu, et que beaucoup de gens admirent plus sur parole que bien sincèrement. Après la Caravanne, et avant le ballet de Clary, Dérivis a exécuté le chant français: Vive le Roi, vive la France, Qui ne s'intéresse de tout son cœur à voir long-tems exaucé le premier de ces vœux, et le second toujours!

-Les DEUX ETUDIANS ont obtenu beauconp de succès hier au Gymnase. Ce petit ouvrage, d'une versification plus facile que correcte, offre plusieurs traits d'un bon comique. Les auteurs, demandés et nommés, sont MM. Amédée et Jourlin-Delasalle.

- Clauzel, qui devait rentrer à l'Odéon, est engagé au Gymnase. Cet acteur sera une excellente acquisition pour un théâtre qui n'est pas destiné à jouer éternellement des vandevilles.

· Il paraîtra incessamment une brochure intitulée: De l'em-

ploi des pints dans la littérature des jou naux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Présidence provioire de M. Anglès. Séance du mardi, 19 novembre.

A une heure, M. le président ouvre la séance; il v a près de douze députés dans la salle y compris M. Anglès et les quaire secrétaires. Un de ceux-ci, M. de Chaptellux fait aux sept députés présens la lecture du procès-verbal, dont la rédaction est adoptée sans réclamation.

M. le président : L'ordre du jour indique un second scrutin pour la nomination des trois vice-présidens ; en conséquence, le scrutin est ouvert, et M. le secrétaire va procéder à l'appel nominal.

L'appel nominal est fait par M. de Chastellux, et fort peu de membres y répondent. Le scratin se remplit avec une extrême lenteur.

A deux heures, le nombre des députés présens se montant environ à cent, M. le président agite sa sonnette, et déclare à la chambre qu'il vient de recevoir une lettre de M. le ministre de l'intérieur, avec une Ordonnance du Roi, dont il va donner

Voici le texte de cette Ordonnance :

Louis, etc.

Vu le message en date du 16 du présent mois, par lequel la chambre des députés des départemens nous a présenté comme candidats à la présidence, pour la session actuelle, les sieurs Ravez. de Villèle, Corbières, de Bonald et de Vaublanc, nous avons nommé et nommons président de la chambre des députés, le sieur Ravez.

Donné en notre château des Tuileries, le 19 novembre 1821. Signé, LOUIS.

M. Ravez étant absent, M. le président provisoire annonce que l'on va continuer à procéder au scrutin. Environ cent cinquand votes out déjà été déposés dans l'urne; et le nombre des votans continue à se remplie acces la transcrit continue à se remplir assez lentement.

A deux heures et demie, M. Ravez arrive, et en sa qualité de A neux monte de second bureau, il propose à la chambre l'admission rapporteur du second bureau, il propose à la chambre l'admission rapportent introduis, élu par le département de l'Aveyron et qui a de m. mostacions, en par le departement de l'Aveyron et qui a fourni les pièces dont l'irrégularité avait d'abord fait ajourner son admission dans une des séances précédentes. admission dans une des scances precedentes.

Aucune réclamation n'étant élevée, M. le président proclame
M. de Mostuéjouls membre de la chambre des députés.
M. de Mostuéjouls MM de Villèle députés de la chambre des députés.

Lite-Lauranne du Var, n'ayant point assisté à la séance royale, département du Var, n'ayant point assisté à la séance royale, département du vai , n'ajant point assiste à la seance royale , demandent à être admis à prêter le serment. Voix à gauche : La chambre ne peut le recevoir , elle n'est pas

Après une légère discussion qui se termine sans qu'aucun déconstituée. Apres une le sais qu'aucun dé-puté monte à la tribune, M. le Président lit la formule du ser-pute ment, et MM. de Villèle, de Lile-Taulanne et Partonneaux, tous ment, et MA l'extrême droite répondant. ment, et man l'extrême droite, répondent : Je le jure, trois placés à l'extrême droite, répondent : Je le jure,

ois piaces moins un quart, deux cents votes ont été déposés A trois neures month an quart, acta cents voies ont eté deposés dans l'urne. M. de Serre, qui arrive en ce moment, y ajoute le sien, et M. le président annonce que l'on va procéder au réappel sien, et l'arr M. de Chastellar

qui est fait par M. de Chastellux. le est tait par la la la cominé, M. le président invite MM. les dé-Le reapper than encore voté, à déposer leur vote: quelques putés qui n'out pas encore voté, à déposer leur vote: quelques membres se reudent à cette invitation. M. le président prévient membres su les députés qu'après le dépouillement de ce scrutin, il en sera ouvert un autre pour la nomination de MM. les secrétaires.

Le scrutin est fermé. Le nombre des bulletins est de 229, et

celui des houles de contrôle est le même.

MM. les scrutateurs procèdent au dépouillement du scrutin;

voici le résultat de cette opération :

voici le résultat de ceue operation:

MM. de Corbières, 121; de Bouald, 89; Vaublane, 76; RoyerCollard, 76; Peyronnet, 57; Chabrol de Crousol, 54; Lafitte,
46; Ternaux, 39; Dupont de l'Eure, 29.

M. le président: M. de Corbières ayant réuni la majorité des

suffrages, je le proclame vice-président de la chambre. MM. de Bonald, de Vauldanc, Boyer Collard et Peyronnet, ayant, après M. de Corbières, obtenu le plus grand nombre de voix, il va être procédé au scrutin de ballotage entre ces quatre candidats.

Un secrétaire commence l'appel nominal. Un secretaire commence l'apper nominal.

M. Sivard de Beaulieu qui était assis à une table pour écrire son vote, se lève tout-à-coup et monte à la tribune. Messieurs, dit-il, j'avais prié de faire à la chambre une observation relative à une question sur laquelle plusieurs de nos collégues paraissent hésiter; c'est celle de savoir si un bulletin portant un seul nom serait nul! (De tous côtés: Oui! oui!)

M. Sivard de Beaulieu descend aussitôt de la tribune, se re-

place à sa table, écrit son vote et le dépose dans l'urne.

L'appel nominal continue, M. le secrétaire procède ensuite au réappel. Cette opération terminée, M. le président déclare le scru-

tin fermé, et il annonce que l'on va procéder au dépouillement.

M. le président prend la parole pour faire connaître le nombre des suffrages qui s'élève à deux cent trente; en conséquence le scrutin est déclaré valable. M. Anglès invite ensuité M. le rapporteur du troisième bureau à monter à la tribane.

M. Bedoch y monte en effet et se dispose à faire connaître la décision du bureau dont il est l'organe, sur la validité de l'élec-

tion d'un député de la Charente.

Mais à peine a-t-il prononcé quelques mots, que MM. les scrutateurs qui procèdent au dépouillement du scrutin sur des tables placées à cet effet au pied de la tribune, se récrient de toutes parts que ce n'est pas le moment, et réclament le silence.

M. Bedoch hésite quelques instans; il se décide enfin à se retirer: Messieurs, dit-il. M. notre président m'a engagé à monter à la tribune, j'y suis monté. Vous ne voulez pas m'entendre des l'andesent. tendre, j'en descends.

Une voix: A demain. (On rit.)
Le dépouillement étant terminé, M. le président en fait connaître le résultat que voici: M. de Bonald, 187 voix; M. de Vaublanc, 102; M. Rover-Collard, 88, et M. Peyronnet, 72.

M. le président proclame MM. de Bonald et de Vaublanc, viceprésidens de la chambre.

La séauce est levée et remise à demain.

LYON.

La note insérée dans notre journal d'avant-hier sur les réclamations que nous adressaient nos abonnés, avant pu faire croire que nous avions à nous plaindre du service de la poste aux lettres, non -seulement nous déclarons que nous sommes convaincus de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous faisone un l'exactitude des bureaux; mois encore nous nous faisone un l'exactitude des bureaux; mois encore nous nous faisone un l'exactitude des bureaux; mois encore nous nous faisone un l'exactitude des bureaux; mois encore nous nous nous l'exactitude des bureaux; mois encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des bureaux; mais encore nous nous productions de l'exactitude des l'exactitude des l'exactitude des l'exactitude des l'exactitude des l'exactitude des l'exactitude de faisons un devoir de reconnaître que nous n'avons qu'à nous louer de la scrupuleuse régularité des employés des postes. Le mal est venu d'avoir de regularité des employés des postes. Le mal est venu d'autre part de quelques infidélités qui ne peuvent

Dans la nuit du 19 au 20 de ce mois, il a été commis à Lyon un crime aussi odieux par l'intention, que funeste par ses conséquences. Des malfaiteurs, à l'ombre des ténèbres, se sont dirigés sur la Saône vers le bateau à machine, dit la Mécanique, stationné à l'extrémité du quai d'Ainay; et ayant abordé

les deux barques chargées des cordages de cet équipage brisé dessus des bouteilles d'un verre léger, contenant de l'huile de vitriol, dont l'esset corrosif a pénétré, dans un contour, la presque totalité de ces cordages, et les a mis hors d'état de servir. Le dommage porte sur environ cinq mille pieds de maille, et peut être évalué à près de six mille francs. Mais ce qui aggrave le forfait, c'est évidemment l'intention de mettre le bateau à machine dans l'impossibilité de continuer à faire ses remorques sur la Saôue, pour la traverse de Lyon; opération dont un nouvel essai a eu lieu le 16 de ce mois, avec un tel succès, que le commerce de cette ville doit en recueillir par la suite de grands avantages pour la célérité du transit et le prix de la remonte. Les faits ont été légalement constatés et il en a été rendu

compte aux autorités; les pièces qui leur sont soumises les mettront à même de diriger les poursuites judiciaires, pour que la sévérité des lois atteigne les coupables d'une manière exemplaire et propre à rassurer la société contre toute récidive d'un moyen

aussi lâche que destructeur envers la propriété.

Quelques essets, tels que parapluies, etc., paraissant avoir été volés depuis le 15 au 18 courant, sont en ce moment déposés au bureau de police, rue Grenette, N.º 57, où l'on peut les réclamer.

LE SPECTATEUR PARISIEN.

Ce qui se passe aujourd'hui à la chambre des députés est une chose profondément affligeante et entièrement nouvelle l'histoire des chambres représentatives. Cette insouciance de la moitié des députés à remplir les hautes fonctions auxquelles les ont appelés la consiance de leurs concitoyens, n'a point d'analogue dans les annales du parlement d'Angleteire; elle n'en a point aux chambres de Lollande et de Wurtemberg; point à la diète de Pologne; point aux cortes d'Espagne; point enfia dans les diverses assemblées qui se sont succédées en France, sous quelque nom que ce soit, dans l'assemblée constituante. Quelles que soient les choses dignes aujourd'hui de fixer l'attention dans la capitale de la France, il n'en est point qui la commande plus impérieusement, et qui soit d'un intérêt plus général et plus immédiat, qui couve dans son sein de plus graves inconvéniens pour l'avenir. Que si, malheureusement, il se trouvait encore des personnes atteintes de ce préjugé, que le caractère français n'est point compatible avec une forme constitutionnelle de gouvernement, pourraient-elles trouver un argument plus fort, que ce qui se passe sous nos yeux, en faveur de leur opinion, quelque fausse qu'elle soit!

Voyez d'une part les électeurs regretter le dévouement qui les

arrachés à leurs travaux et à leurs habitudes, tomber dans un découragement excusable; voyez, d'ailleurs, les gouvernemens étrangers paiser dans l'apathique tiédeur d'un certain nombre d'hommes des raisons contre les vœux et les goûts d'une pupulation entière, et nier ce besoin si évident de tous les peuples de vivre sous l'empire des lois, et de concourir à leur formation, à l'om-

bre d'un pouvoir monarchique tempéré.

l'assistais, il y a quelques jours, à l'une des séances de la chambre des députés, et Javais peine à m'expliquer comment tant de places étaient vides, plus spécialement sur les bancs d'où s'élèvent ordinairement les voix les plus amoureuses d'ane constitution. Quelle peut être la pensée des retardataires! Désirentils sculement contraindre le ministère à prolonger cette session, qu'ils auraient craint de voir trop courle, en le mettant dans l'obligation de présenter encore une loi qui autorise la perception provisoire d'une partie des impêts de 1822 ! Ou bien , parce qu'ils provisoire a une partie des imposs de 1022? Ou nien, parce qu'ils se seront erus en nombre inférieur, auront ils craint de se trouver en présence d'adversaires trop nombreux? Dans le premier cas, il est probable qu'els auront réussi; car il est impossible que dans le peud de tens qui reste jusqu'au mois de janvier, la chambre ait achevé de se constituer, que le budget ait été présenté et examiné dans les bureaux, que le rapport en ait été fait à la chambre, l'ensemble et les articles discutés, et qu'il sait ensin été renvoyé à la chambre des pairs.

Dans le second cas, ce serait faire un étrange raisonnement : Quoi, dirait-on, puisque nous sommes en nombre inférieur, diminuons encore ce nombre? » Cela n'est pas possible, et d'ailleurs, je dois me hâter d'ajouter que la quantité même des députés en retard ne permet pas de supposer qu'ils appartiennent tous à la même nuance d'opinion. Mais je n'ai pu déguiser ma surprise en voyant les plus déserts les bancs où je m'attendais surtout à

trouver de l'empressement.

Il n'y aurait pas de mal que chaque année le public connût les noms des députés présens à l'ouverture de la session; cette liste serait un excellent guide électoral; car il est tel député qui ne parle jamais à la tribune, dont le public ignore jusqu'au nom, et qui par l'assiduité de ses travaux dans les commissions et dans les bureaux, sert mieux en définitive son département et la France, en présérant le bien faire au bien dire, que tel brillant orateur, pour qui les suffrages ne sont rien, s'ils ne se manisestent avec

Il ne faut pas croire cependant que la chambre des députés occupe seule les Parisiens; il n'est pas un commis à la douane, pas un clerc de procureur, pas un jeune étudiant qui n'ait des idées arrêtées sur le sort des Grecs et de la Turquie d'Europe. L'un tenant en main la Guzette de France versera des larmes

CORRESPONDANCE.

Paris, le 18 novembre 1821

Les séances de la chambre des députés sont en quelque sorte insignifiantes quant aux affaires publiques; il n'eu est pas de même du parti qu'on semble avoir pris de ne rien décider, et d'après lequel on ne trouve point de majorité pour prononcer sur les choses les moins importantes. Si je n'étais retenu par le respect que l'on doit à une assemblée aussi respectable par les talens qui la composent, qu'imposante par le motif de sa réunion, je dirais qu'on y passe le tems à baguenauder, et que l'oreille des auditeurs est frappée de mots et d'expressions dont la gaîté, sieutens même l'incouvenance, forment un contraste frameant ajoutons même l'inconvenance, forment un contraste frappant avec la majesté du lieu.

Mais en France, on s'empresse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer, a dit un malin auteur. Eh bien ! mon ami, suivons l'impulsion donnée, rions; il n'y a rien de bien dan-gereux en tout cela, on ne peut en tirer un mauvais pronostic; je pense au contraire, que c'est d'un heureux augure, et que tout

finira par des chansons.

Peut-être d'ici à quelques jours se lassera-t-on de ne venir à la chambre que pour entrer et sortir. Je vous ferai pari des variantes; on espère cependant que la nomination du président opérera une diversion favorable. Plusieurs candidats sont sur les rangs; ils en sont tous dignes. Le choix de S. M. fixera les incertitudes et réalisera les espérances des uns en détruisant celles des autres. Quant à moi j'attends en silence, et je dis:

Non licet inter nos tantas componere lites.

(Voyez la séance de la chambre.)

-Nous avons reçu hier matin les journaux d'Allemagne jusqu'au 16 novembre, et l'Observateur Autrichien jusqu'au 10 inclusivement.

Ces nouvelles donnent quelqu'espoir pour la conservation de la paix. Les effets autrichiens étaient en hausse.

Le 9 novembre le cours moyen des obligations d'état à 5 p. 010 était à Vienne de 74314; les obligations de la banque de Vienne à 2112 p. 010 argent coarant 36; argent de convention cours sur Augsbourg p. 010 250.

Le 15 novembre l'emprunt de Rotschild se cotait à Francfort

-Le courrier nous a apporté hier des lettres de Barcelone du 10

novembre; voici un extrait de leur contenu:

» Depuis le y il n'y a pas du mieux dans l'état sanitaire de notre
ville. La contagion fait toujours des ravages, 80 à 100 personnes
périssent tous les jours, suivant le bulletin de la junte, et vous savez quelle foi on doit ajouter à sa véracité. Voilà près de trois mois que la maladie a commencé et elle ne touche pas à sa sin. Dans les jours les plus critiques, le nombre des malades dans les hôpitaux ne s'est élevé qu'à 600, et aujourd'hui que la ville compte moitié moins d'habitans, le nombre approche de près de 500, ce n'est cependant pas un mal qui éternise le malade dans son lit. Je crois que tant qu'il restera des Barcelonais dans la ville, la fièvre jaune y exercera ses ravages. Les ouvriers pauvres vont habiter les cabanes, mais les milicianos ne veulent pas s'y rendre; les autorités pensent qu'avec du tems elles parviendront à faire évacuer la ville, et c'est dans cet espoir que l'on continue la construction des cabancs dont le nombre se porte à présent à 600.

» Le tems, qui avait paru se mettre au froid, est de nouveau

tempéré. Il meurt toujours quelques personnes à Barcelonette; les communications avec la ville ne sont pas encore rétablies, et l'on continue à donner la soupe aux malheureux restes de ses habitans, par la porte de la grille. Il meurt également du monde dans les villages voisins; mais le mal n'a pas fait dans ces lienx de rapides progrès; cependant je sus témoin hier au soir, en passant au village de Clot pour aller à Saint-Marttn, d'une de ces scènes qui se renouvellent si souvent dans la ville, et qui frappent l'homme en représentant sous ses yeux toutes les angoisses et tous les appareils de la mort.

» M. Audouard, envoyé par S. Exc. le ministre de la guerre de France, a fait de nombreuses ouvertures de cadavres, et s'est assuré du caractère de la maladie par l'etat des viscères. Cette entreprise hardie, en attirant sur celui qui a en le courage de la tenter un juste tribut d'admiration, ne peut que servir utilement le science et l'humanité.

4)
Extrait d'une lettre particulière, publiée par les journaux anglais.

« Hier, S. M. B. est parlie de Cologne de bonne heure, et

« Hier, S. M. B. est parlie de Cologne de bonne heure, et est arrivée à quatre heures à Battice, petit endroit qui eu est éloigné d'environ quinze milles anglais. Je m'y suis trouvé pur hasard au moment de l'arrivée du Roi.

« Croira-t-on que dans les états d'un prince de la maison d'Orange, la voiture de S. M. B. a été attelée de huit haridelles, conduites par un petit nombre de paysans déguenillés, dont l'apparence seule excitait le dégoût! Ce qui est peutête plus hlâmable encore, c'est que ces misérables chevau mi plus blâmable encore, c'est que ces misérables chevaur qui n'en pouvaient plus, ont trainé jusqu'iei la voiture du koi parce que la route était entiérement dépourvue de relais.

de ses favoris à moustache qui se servicent des chevaux ri. parés pour la suite du Roi. Ce défant de soins, auquel est venue se joindre la rupture d'un des ressorts de la voiture de S. M. a singulièrement ralenti la marche du Roi. Il était huitheures, quand elle est arrivée ici, où elle n'a été l'objet d'aucunes de ces démonstrations que les autorités se font ordinairement un devoir de faire au passage des personnes illustres. Il n'y avait ni musique, ni garde d'honneur, ni députations civiles et militaires. En un mot, le roi d'Angleterre a été reçu ici comme s'il n'eut été qu'un simple bourgeois.

Par brevet d.invention de S. M. Louis XVIII, bandages he niaires s'ajustant d'eux-mêmes, inventés par MM. Solmon, Ody et comp.e: ces bandages continuent toutes espèces de descentes sans courroles ni sous-cuisses, et ne causent ancune gêne. Pour s'en procuror, on s'adressera à MM. Wickham et Pike, seuls propriétaires dudit brevet, à Paris, galerie du Palais-Royal, no 45, ou à leur seul dépôt à Lyon, chez Mathevon, rue Grenette, n.º 32, allée du boulanger, au 2.e; ils tiennent aussi des suspensoirs de la meilleure construction et d'une nouveile forme.

— Plusiours propriétés aux gravierent de Lyon et donc les déseaux

Construction et d'une nouvene forme.

— Plusieurs propriétés aux environs de Lyon et dans les départemens de convoisins, à rendre, à des conditions avantageuses, surtout un château aux environs de Villefranche, s'adresser a MM. Oriol et comp., à l'angle du Peil. Change, lesquels sont chargés du placement de plusieurs capitaux à dette i

jour et au viager.

environs de Villestanche. S'adresser a M. O.dol et comp., à l'angle du Pein. Change, Jesquels sont chargés du placement de plusieurs capitaux à dette i jour et au viager.

— Par procès verbal de M. Billioud, juge au tribunal civil de Lyon, commissaire à cet esset nommé, en date du 1.1 septembre 1821, enregiure l' par Locamus. Jean Berger, uégociant dementant à Lyon, potite sue S. Lenoit, a été déclaré adjudicataire d'une maison située à Lyon, rue Boutélle, n.º 31, dépendant de la succession de dame Marse-Claudiae Canonville, décédée veuve du sieur Guillaume Avril, au prix de treute nord millé eige cut vingt-cing francs, avec intérêts, outre les charges, clauses et conditions de l'adjudication, qui a été tranchée sur la poursoite du sieur Joseph Alday agent de chaoge, deutaurant à Lyon, rue Lasont et demoisille Douise Chance-Chevalier, son épouse, de lui antorisée; du sieur Jean Marie Domaréchaux-Mémo, rentier demeurant à Lyon, quai de Retz; contre les sieur Charles-Martin-Francois-Louis Schnider de Warrensée, chevalieré l'ordre royal de la légion d'Houneur, commandant-capitaine au septième rigiment de la garde royale, demeurant ordinairement à Sourcée, cantant le Lucerne, en Suisse, et demoiselle Jeanne-Eulalie Canonville, son épouse, de lui autorisée, course le du la utorisée, et demoiselle Jeanne-Eulalie Canonville, son épouse, de lui autorisée, son épouse, de lui autorisée, son sils, interdit; Jean-Éteune Ca-ianir Wev, aégordant, demeurant à Lyon, rue Gentil, n.º 33; dame l'héreze-Eulalie Gamei, veuve du sieur Jean-Briere Canonville, son sils, interdit; Jean-Éteune Ca-ianir Wev, aégordant, demeurant à Essacon, et demoiselle Claudine, Anne Canonville, so épouse, de lui autorisée; Hyaciathe-Philippe Delorune, rentier, demeurant à Misseille, rue Maugrand, n.º 60, et demoiselle Josephine. Marie Henreurant à Misseille, rue Maugrand, n.º 60, et demoiselle Josephine, Marie Henreurant à Misseille, rue Maugrand, n.º 60, et demoiselle Josephine Marie demourant à Misseille, rue Maugrand, n.º 60, et demoiselle Claudine,

EFFETS PUBLICS du 19 novembre.

Cinq pour cent cons. jouiss. du 22 sept. 1821. — 89f. 90c. 95c. 90c 95c. 90c. 95c. Reconn. de liquid. jouiss du 22 sept. 1821. — 99f. 90c. 100f. Act. de la Banque de France, jouiss. du I. er jaillet 1821. — 159⁵ Oblig. de la ville de Paris, jouiss. de Oct. 1821. — 1275f. 50c.

SPECTACLES du 22 novembre.

GRAND THEATRE. - Le Parrain. - Le Barbier de Seville ou la précaution inutile.

THEATRE DES CELESTINS — M. Botte ou le Négociant anglais. — Le Charlatan on la femme du Sous-Préfet. — Les deux Edmond ou le prix de l'arquebuse.